

EMPLOI ET CHÔMAGE DES 15-29 ANS EN 2011

54,8 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont sur le marché du travail en 2011 : 45,5 % occupent un emploi et 9,3 % sont au chômage. Au cours de l'année 2011, le taux d'activité des jeunes a reculé de 0,8 point : le taux d'emploi a baissé de 1 point et la part des jeunes au chômage a augmenté de 0,2 point. Le taux de chômage des 15-29 ans s'établit à 17,0 % en 2011, en hausse de 0,8 point sur un an. Depuis 2008, le taux de chômage des jeunes est supérieur de près de 8 points à celui de l'ensemble des actifs, soit l'écart le plus élevé depuis 1975. En 2011, 14,7 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont sans emploi et ne suivent pas une formation, qu'elle soit initiale ou continue. Entre 15 et 24 ans, les taux d'activité et d'emploi des jeunes sont nettement inférieurs en France à la moyenne des autres pays européens, en raison notamment d'une scolarité relativement longue et d'une faible proportion de jeunes qui travaillent pendant leurs études. Depuis début 2008, les évolutions du taux de chômage des 15-24 ans en Europe ont été très variables selon les pays avec, en France, une augmentation un peu inférieure à la moyenne de l'Union.

Selon les normes du Bureau international du travail (BIT), 54,8 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont actifs, en moyenne, en France, en 2011 : 45,5 % occupent un emploi et 9,3 % sont au chômage (tableau 1). Le taux de chômage, qui mesure la proportion de chômeurs parmi les jeunes actifs, est de 17,0 % (encadré 1). En 2011, 14,7 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont sans emploi et ne suivent pas une formation, qu'elle soit initiale ou continue (part de NEET, encadré 1).

10 % des jeunes sont actifs à 17 ans ; plus de 70 % à partir de 23 ans

En 2011, alors qu'à 15 ans la totalité des jeunes sont en formation initiale (encadré 1), ce n'est plus le cas que de 6 jeunes sur 10 à 20 ans, 3 sur 10 à 23 ans et moins d'1 sur 10 à partir de 26 ans (graphique 1). Lorsqu'un jeune en cours de scolarité initiale travaille pendant ses études (apprentissage, petits boulots,...) ou recherche un emploi en se déclarant disponible pour travailler, il est classé en activité selon les critères du BIT. Les situations de cumul formation initiale - activité (1) concernent jusqu'à 13 % des jeunes à l'âge de 19 ans. Travailler pendant ses études est d'autant plus fréquent que l'âge du jeune est élevé. Ainsi, moins d'1 jeune sur 10 en cours d'études exerce une activité avant 18 ans, alors que c'est le cas de 2 jeunes sur

(1) Y compris les situations d'alternance.

Tableau 1 • Situations d'activité des jeunes par sexe et âge à la date de l'enquête

Population totale en milliers ; taux et part en %

	1975		1985		1995		2005		2011		
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Ensemble
Population totale (15-29 ans).....	6 238	6 113	6 335	6 284	5 961	5 923	5 591	5 643	5 610	5 629	11 239
Dont : 15-19 ans	2 107	2 045	2 173	2 088	1 885	1 817	1 943	1 891	1 852	1 793	3 645
20-24 ans	2 067	2 032	2 101	2 100	2 011	2 026	1 845	1 888	1 883	1 899	3 782
25-29 ans	2 064	2 036	2 061	2 096	2 065	2 080	1 802	1 864	1 875	1 937	3 812
Taux d'activité (15-29 ans).....	74,6	56,1	69,0	55,9	59,1	50,4	58,3	49,7	58,6	51,0	54,8
Dont : 15-19 ans	40,1	32,7	28,8	20,4	13,1	7,7	19,1	11,5	17,7	12,2	15,0
20-24 ans	87,7	71,6	84,1	72,9	65,7	58,1	65,7	57,0	65,2	56,5	60,8
25-29 ans	96,7	64,2	95,9	74,1	94,6	80,1	93,0	80,9	92,4	81,7	87,0
Taux d'activité des 15-64 ans.....	84,0	53,1	78,3	57,0	74,8	61,1	75,2	64,7	74,8	66,2	70,4
Taux d'emploi (15-29 ans).....	71,7	52,3	60,0	46,1	51,2	41,1	49,6	41,7	49,0	42,0	45,5
Dont : 15-19 ans	37,1	28,4	22,0	12,8	10,9	5,3	14,7	7,9	12,8	8,3	10,6
20-24 ans	83,8	67,0	71,0	59,1	54,5	44,6	53,6	45,6	52,5	44,4	48,4
25-29 ans	94,9	61,5	88,9	66,2	84,8	68,9	82,9	71,9	81,2	70,9	76,0
Taux d'emploi des 15-64 ans.....	81,8	50,5	72,4	50,8	68,4	53,8	69,1	58,4	68,2	59,7	63,9
Part de chômage (15-29 ans).....	2,9	3,8	9,0	9,8	7,9	9,3	8,8	8,0	9,6	9,0	9,3
Dont : 15-19 ans	3,0	4,3	6,9	7,6	2,2	2,4	4,4	3,6	4,9	3,9	4,4
20-24 ans	3,9	4,6	13,1	13,8	11,3	13,5	12,1	11,4	12,7	12,0	12,3
25-29 ans	1,8	2,7	7,0	7,9	9,8	11,3	10,1	9,0	11,2	10,8	11,0
Part de chômage des 15-64 ans.....	2,2	2,6	5,9	6,2	6,4	7,3	6,1	6,4	6,6	6,4	6,5
Taux de chômage (15-29 ans).....	4,0	7,4	14,9	21,2	15,4	22,7	15,0	16,1	16,4	17,7	17,0
Dont : 15-19 ans	7,5	13,2	23,8	37,3	17,0	31,4	22,8	31,6	27,6	32,0	29,3
20-24 ans	4,4	6,4	15,6	18,9	17,2	23,3	18,4	20,0	19,4	21,3	20,3
25-29 ans	1,9	4,1	7,3	10,7	10,3	14,0	10,8	11,1	12,1	13,2	12,6
Taux de chômage des 15-64 ans.....	2,6	4,8	7,6	10,8	8,6	11,9	8,1	9,9	8,8	9,7	9,3
Part des jeunes ni en emploi, ni en formation (NEET) (15-29 ans).....	-	-	-	-	-	-	11,1	15,4	12,8	16,5	14,7
Dont : 15-19 ans	-	-	-	-	-	-	6,1	5,6	6,9	5,4	6,2
20-24 ans	-	-	-	-	-	-	14,8	18,2	16,5	19,3	17,9
25-29 ans	-	-	-	-	-	-	12,7	22,7	15,0	24,1	19,6
Part des 15-29 ans											
Dans : la population totale des 15-64 ans	38,8	37,8	35,6	34,9	32,3	31,6	29,1	28,5	28,5	27,6	28,1
la population active.....	33,6	39,0	31,1	33,9	25,4	25,9	22,5	21,8	22,2	21,2	21,7
l'emploi.....	33,2	38,2	29,2	31,3	24,0	23,9	20,8	20,2	20,3	19,3	19,8
le chômage.....	50,4	56,5	53,9	55,4	39,7	40,5	42,1	35,6	41,4	38,7	40,0

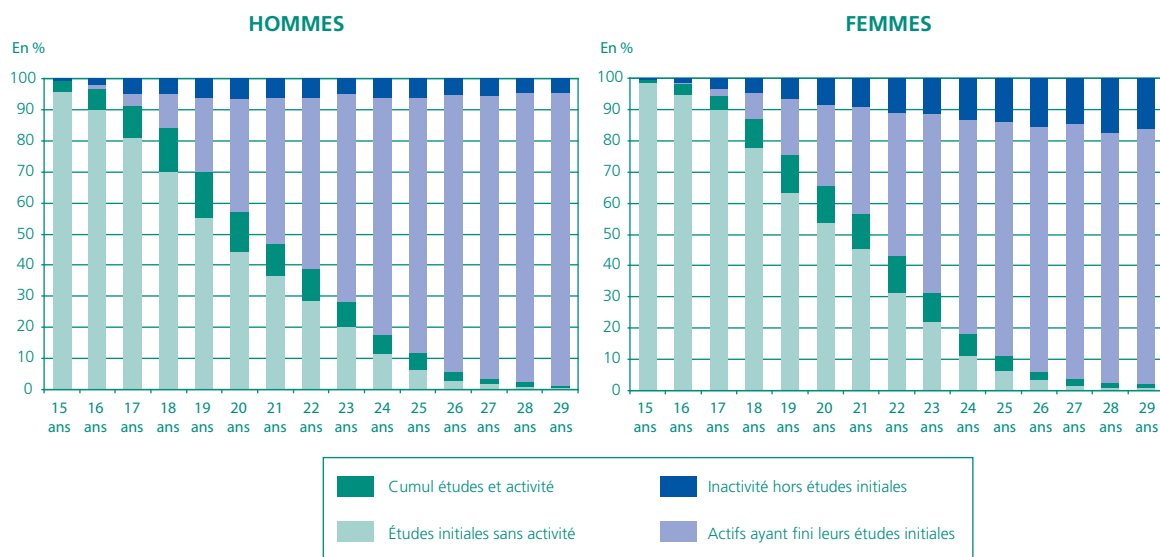
Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2011 ; calcul Dares.

Lecture : en 2011, 54,8 % des personnes âgées de 15 à 29 ans sont actives et, parmi ces actifs, 17,0 % sont au chômage (taux de chômage) ; 14,7 % ne sont ni en emploi, ni en formation (part de NEET, voir encadré 1).

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Graphique 1 • Activité et études initiales entre 15 et 29 ans, selon le sexe, en 2011



Source : Insee, enquête Emploi 2011 ; calcul Dares.

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête ; études initiales = études scolaires ou universitaires, y compris apprentissage, sans interruption de plus d'un an.

Lecture : en moyenne, en 2011, 54 % des femmes âgées de 20 ans poursuivent des études initiales sans être actives, 12 % cumulent activité et études initiales, 26 % ont achevé leurs études initiales et sont actives et 8 % ont achevé leurs études initiales et sont inactives.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

10 à 20 ans et de plus de 4 sur 10 à partir de 25 ans. Au total, 15 % des jeunes en formation initiale sont présents sur le marché du travail en 2011. Une fois la formation initiale achevée, la présence des jeunes sur le marché du travail est la règle générale : 87 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans ayant achevé leur formation initiale sont actifs en 2011 (91 % des hommes et 82 % des femmes). En conséquence, les taux d'activité des jeunes progressent avec l'avancement en âge au fur et à mesure qu'ils achèvent leurs études : alors que, seul 1 jeune sur 10 est actif à 17 ans, 7 sur 10 le sont à 23 ans et 9 sur 10 à 29 ans.

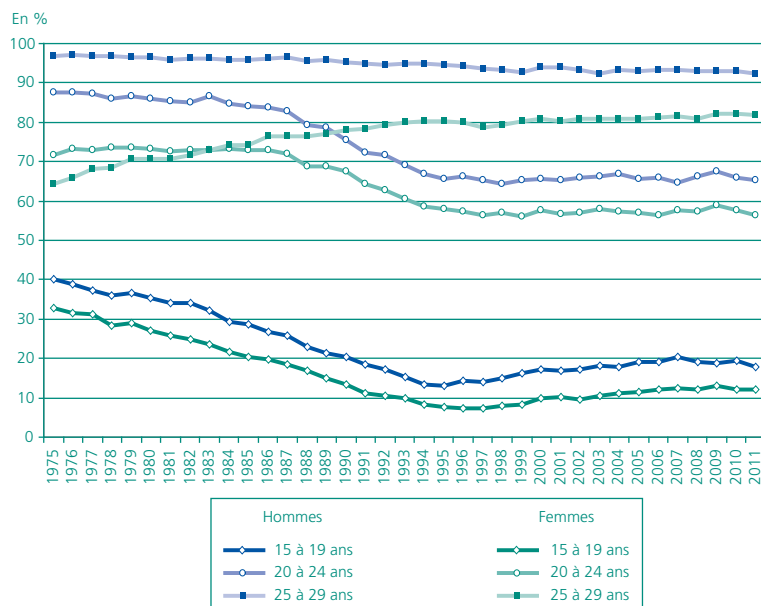
Le taux d'activité des jeunes femmes est inférieur à celui des jeunes hommes à tout âge, pour les plus jeunes parce qu'elles sont moins souvent en apprentissage et qu'elles poursuivent plus longtemps leurs études que les garçons, ensuite parce que l'inactivité post-scolaire des jeunes femmes est plus fréquente. Au total, le taux d'activité des jeunes femmes de 15 à 29 ans (51 % en 2011) est inférieur de près de 8 points à celui des jeunes hommes.

Le taux d'activité des jeunes s'est replié depuis début 2010

De 1975 à 1995, les taux d'activité des 15-24 ans avaient considérablement baissé avec l'allongement rapide des études (encadré 2). Cette baisse avait concerné d'abord les 15-19 ans, puis, à partir du milieu des années 80, les 20-24 ans (graphique 2). En 20 ans, le taux d'activité des 15-19 ans avait baissé de 27 points pour les hommes et de 25 points pour les femmes. Pour les 20-24 ans, du fait de la progression générale de la présence des femmes sur le marché du travail, la baisse avait été moindre pour les jeunes femmes (-14 points) que pour les jeunes hommes (-22 points). Entre 25 et 29 ans, le taux d'activité des hommes avait légèrement baissé (-2 points), alors que celui des femmes avait beaucoup augmenté (+16 points).

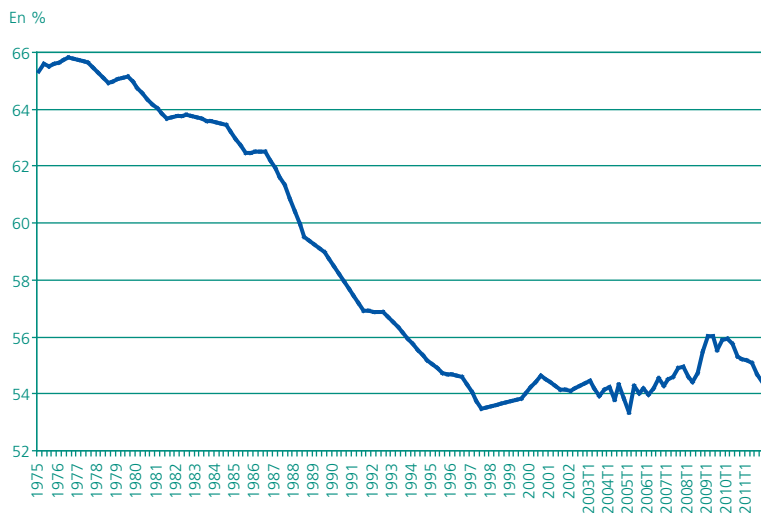
Depuis le milieu des années 90, la durée des études a peu varié et la progression de l'activité

Graphique 2 • Taux d'activité des jeunes par tranches d'âge quinquennales, selon le sexe



Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête.
Lecture : 56,5 % des femmes âgées de 20 à 24 ans sont actives en 2011, contre 71,6 % en 1975.
Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Graphique 3 • Taux d'activité des jeunes de 15 à 29 ans



Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle de 1975 à 2002 et en moyenne trimestrielle corrigée des variations saisonnières à partir de 2003 ; âge atteint à la date de l'enquête.
Lecture : 54,4 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont actifs en moyenne au 4^e trimestre 2011.
Champ : population des ménages de France métropolitaine.

post-scolaire des jeunes femmes s'est interrompue. Le taux d'activité des jeunes âgés de 20 à 29 ans a été quasi stable entre 1995 et 2011, tandis qu'il s'est accru pour les 15-19 ans avec le développement de l'apprentissage (+5 points pour les hommes et +4 points pour les femmes) (graphique 3).

Au total, après avoir baissé de plus de 20 points entre 1975 et la seconde moitié des années 90, le taux d'activité de l'ensemble des 15-29 ans est resté compris entre 54 % et 56 % de 2000 à 2011. Quasi-stable autour de 54 % entre 2000 et 2005, le taux d'activité a connu des évolutions plus marquées dans la seconde moitié de



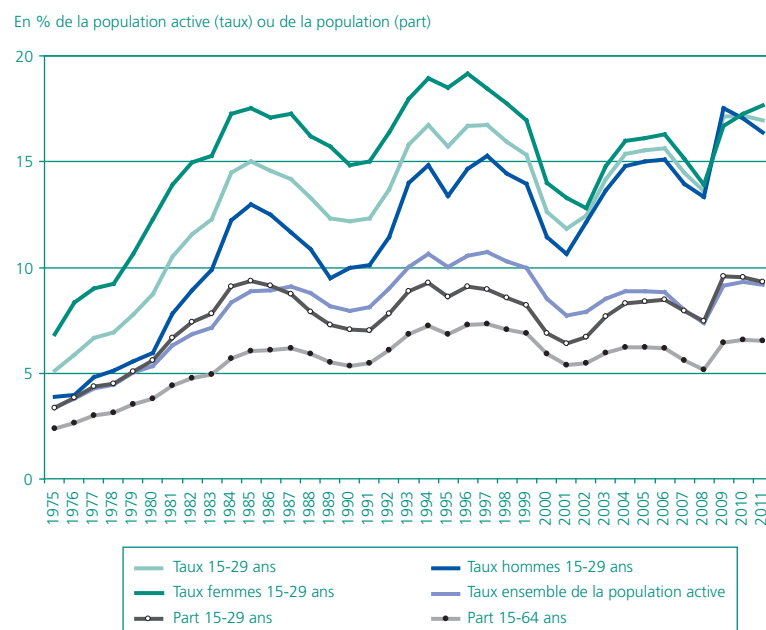
Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2011 ; calcul Dares.



Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2011 ; calcul Dares.

la décennie 2000. Entre début 2006 et début 2009, il a ainsi progressé de 2 points, dans un contexte de légère progression de l'apprentissage (+70 000 apprentis de moins de 26 ans entre fin 2005 et fin 2008) et de légère baisse de la durée des études (encadré 2). Stable en 2009, le taux d'activité des 15-29 ans a ensuite fléchi en 2010 et 2011, perdant 1,5 point en 2 ans (-0,7 point en 2010 et -0,8 point en 2011) (2). Dans un contexte économique fortement dégradé, davantage de jeunes ont poursuivi leurs études à la rentrée scolaire 2009 et le pourcentage de jeunes inactifs parmi ceux qui ont fini leurs études initiales a augmenté (+1,5 point entre le début 2009 et la fin 2011). Le nombre de jeunes en alternance est, pour sa part, resté stable entre fin 2008 et fin 2011 (600 000 jeunes de moins de 26 ans).

Graphique 4 • Taux de chômage et part de chômage des 15-29 ans et de l'ensemble de la population active



Concepts : chômage au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête.
 Lecture : en 2011, 17,0 % des jeunes actifs de 15 à 29 ans sont au chômage (taux de chômage) ; 9,3 % de la population totale des 15-29 ans sont au chômage (part de chômage).
 Champ : population des ménages de France métropolitaine.



Source : Insee, enquêtes Emploi de 2003-2011 ; calcul Dares.

Après avoir baissé entre la fin 2009 et la mi-2011, le taux de chômage des 15-29 ans est reparti à la hausse au 2^d semestre 2011

Les jeunes étant nombreux à poursuivre leurs études sans travailler ou rechercher un emploi, la proportion de jeunes au chômage est très inférieure à leur taux de chômage. L'écart entre ces deux indicateurs est d'autant plus élevé que la population sélectionnée est jeune. En moyenne, en 2011, moins de 5 % des 15-19 ans sont au chômage, tandis que leur taux de chômage atteint près de 30 %. Pour les 25-29 ans, les deux

indicateurs sont proches (part de chômage de 11 % et taux de chômage de 13 % en 2011).

Depuis le milieu des années 90, les évolutions de la part de jeunes au chômage et du taux de chômage sont très proches alors que par le passé, de 1975 à 1995, la proportion de jeunes au chômage s'était accrue moins rapidement que le taux de chômage, en raison de la baisse du taux d'activité consécutive à l'allongement des études (graphique 4).

Après avoir baissé entre mi-2006 et mi-2008 (-3,1 points), le taux de chômage des 15-29 ans a fortement augmenté de la mi-2008 à la fin 2009

(2) La baisse du taux d'activité des jeunes s'est poursuivie au 1^{er} semestre 2012 (-0,3 point).

Tableau 2 • Taux trimestriels d'activité, d'emploi et de chômage des jeunes et de la population en âge de travailler

	En %														
	Taux d'activité					Taux d'emploi					Taux de chômage				
	2006 T1	2008 T1	2009 T4	2010 T4	2011 T4	2006 T1	2008 T1	2009 T4	2010 T4	2011 T4	2006 T1	2008 T1	2009 T4	2010 T4	2011 T4
15-29 ans															
Ensemble.....	54,0	54,6	55,9	55,2	54,4	45,3	47,5	45,9	45,9	44,9	16,1	13,2	17,6	16,6	17,2
Hommes.....	58,2	58,9	59,9	59,4	58,1	49,2	51,3	48,8	49,9	48,1	15,6	13,0	18,4	16,0	17,1
Femmes.....	49,8	50,4	51,9	51,0	50,7	41,5	43,7	43,1	42,0	41,8	16,7	13,6	16,8	17,6	17,5
Dont : 15-24 ans															
ensemble.....	37,9	38,4	39,4	38,9	37,9	29,5	31,8	30,1	30,3	29,5	22,1	17,2	23,4	21,9	22,1
hommes.....	41,4	42,1	43,3	42,6	41,0	32,6	35,0	32,5	33,8	31,9	21,0	16,8	24,5	20,6	22,0
femmes.....	34,5	34,8	35,6	35,1	34,7	26,4	28,6	27,6	26,6	26,8	23,6	17,9	22,3	23,9	22,6
15-64 ans															
Ensemble.....	69,8	69,9	70,5	70,4	70,5	63,4	64,9	63,7	63,8	63,9	9,2	7,2	9,6	9,3	9,4
Hommes.....	75,0	74,6	75,1	74,8	74,8	68,7	69,5	67,9	68,3	67,9	8,3	6,8	9,6	8,7	9,3
Femmes.....	64,8	65,3	66,0	66,0	66,4	58,2	60,3	59,7	59,5	60,0	10,1	7,6	9,6	9,9	9,7

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne trimestrielle corrigée des variations saisonnières ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : au 4^e trimestre 2011, le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 29 ans est de 17,2 %.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi de 2003-2011 ; calcul Dares.

(+4,5 points), sous l'effet de la forte dégradation de la situation économique. Au 4^e trimestre 2009, il atteignait 17,6 %, soit le niveau le plus élevé depuis 1975. Orienté à la baisse entre la fin 2009 et la mi-2011 (-1 point), il est de nouveau reparti à la hausse au 2^d semestre 2011 (+0,6 point), pour atteindre 17,2 % au 4^e trimestre 2011 (3) (tableau 2, graphique 5).

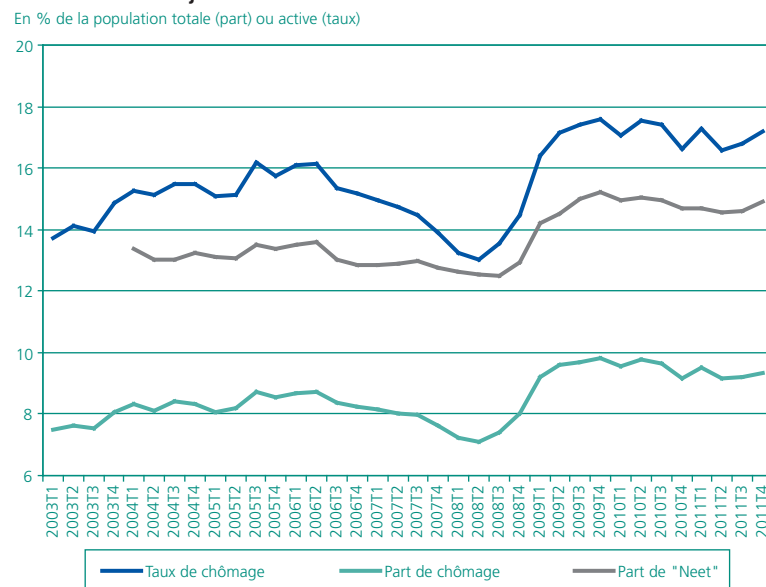
Comme pour l'ensemble de la population active, les taux de chômage des jeunes femmes et des jeunes hommes se sont beaucoup rapprochés sur longue période, au-delà des fluctuations conjoncturelles. De début 2008 à fin 2009, avec la forte baisse de l'emploi intérimaire et des secteurs industriels au début de la crise, la hausse du taux de chômage des jeunes avait été plus rapide pour les hommes (+5,4 points) que pour les femmes (+3,3 points). Le taux de chômage des jeunes hommes avait ainsi dépassé celui des jeunes femmes à partir du 2^e trimestre 2009. En 2010, le taux de chômage des jeunes femmes a augmenté à un rythme ralenti (+0,8 point) tandis que celui des jeunes hommes baissait (-2,4 points). Le taux de chômage des jeunes femmes est ainsi repassé au-dessus de celui des jeunes hommes au 3^e trimestre 2010. En 2011, le rythme d'évolution s'est inversé : le taux de chômage des hommes de 15-29 ans a augmenté de 1,1 point (17,1 % fin 2011), tandis que celui des jeunes femmes a baissé de 0,1 point (17,5 % fin 2011).

Comme le taux de chômage, la part des jeunes de 15-29 ans au chômage a baissé de fin 2009 à mi-2011 (-0,7 point), puis légèrement augmenté au cours du 2^d semestre 2011 (+0,2 point).

Depuis 2009, le taux de chômage des 15-29 ans est supérieur de près de 8 points à celui de l'ensemble des actifs

En phase d'insertion sur le marché du travail ou ayant une courte expérience professionnelle, les jeunes actifs sont plus sensibles aux fluctuations

Graphique 5 • Taux de chômage, part de chômage et part de « NEET » des jeunes de 15 à 29 ans

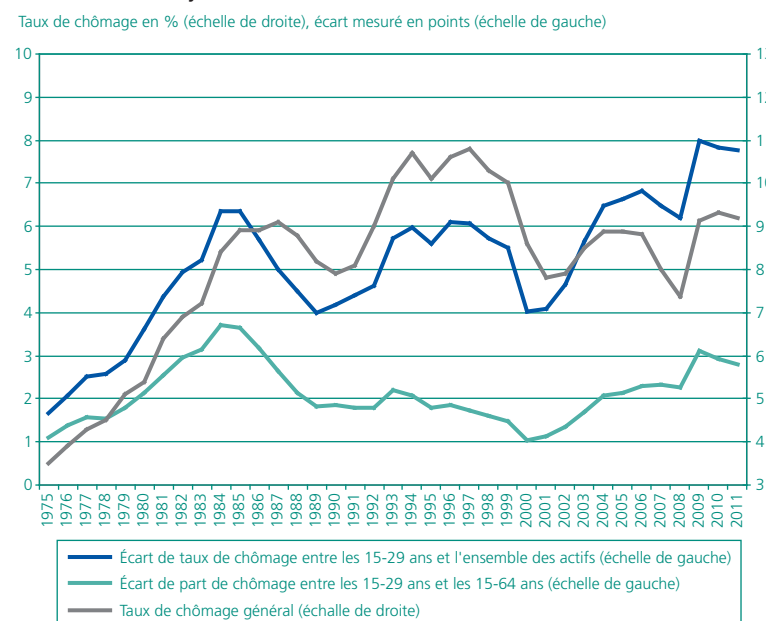


Concepts : chômage au sens du BIT mesuré en moyenne trimestrielle corrigée des variations saisonnières ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : au 4^e trimestre 2011, 9,4 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont au chômage et 3,0 % sont classés inactifs mais souhaitent travailler (« halo » du chômage).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Graphique 6 • Taux de chômage général et « sur-chômage » des jeunes de 15 à 29 ans



Concepts : chômage au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en moyenne, en 2011, le taux de chômage de l'ensemble de la population active est de 9,2 % et l'écart entre le taux de chômage (respectivement la part de chômage) des 15-29 ans et celui de l'ensemble de la population active (respectivement des 15-64 ans) est de 7,8 points (respectivement 2,8 points).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

conjoncturelles que les actifs plus expérimentés. Le taux de chômage des jeunes progresse ainsi généralement plus rapidement que le taux de chômage de l'ensemble des actifs quand ce dernier augmente et baisse plus rapidement quand le taux de chômage général baisse. Dans les phases de dégradation de la conjoncture, l'écart entre le taux de chômage des jeunes et celui de l'ensemble de la population tend donc à se creuser alors qu'il s'amenuise lorsque la conjoncture s'améliore (graphique 6) (4).



Source : Insee, enquêtes Emploi de 2003-2011 ; calcul Dares.



Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2011 ; calcul Dares.

(3) La hausse du taux de chômage des jeunes s'est poursuivie au 1^{er} semestre 2012 (+0,5 point).

(4) La seule exception porte sur les années 1986 et 1987, où le taux de chômage des jeunes a commencé à diminuer assez rapidement alors que le taux de chômage global augmentait légèrement, à un rythme très inférieur à celui de la première moitié des années 80.

Tableau 3 • Ancienneté au chômage en 2011 et situation à un an des chômeurs de 2010, selon le sexe et l'âge

En %

	15 à 29 ans			dont : 25 à 29 ans			30 à 49 ans		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Ancienneté dans le chômage (BIT) en 2011									
Moins de 3 mois	34	38	36	30	37	33	23	24	23
De 3 mois à moins d'un an	34	37	35	34	37	36	33	35	34
De un an à moins de 3 ans	25	21	23	28	22	25	31	31	31
3 ans ou plus	7	4	6	8	4	6	13	11	12
Ensemble.....	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Situation en 2011 des personnes se déclarant au chômage un an avant									
Chômage.....	60	53	57	60	54	57	60	60	60
Emploi	36	38	37	37	37	37	38	34	36
Inactivité.....	4	9	6	3	9	6	2	7	5
Ensemble.....	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Concepts : chômeurs au sens du BIT pour l'ancienneté dans le chômage (1^{er} indicateur), situation déclarée en 2011 pour les personnes se déclarant au chômage un an auparavant (2^e indicateur).

Lecture : en moyenne, en 2011, 36 % des chômeurs au sens du BIT âgés de 15 à 29 ans sont au chômage depuis moins de 3 mois et 37 % de ceux qui se déclarent au chômage un an avant leur interrogation déclarent être en emploi à la date de l'enquête.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010 et 2011 ; calcul Dares.

Entre 2008 et 2009, avec la forte dégradation de la conjoncture économique, l'écart de taux de chômage entre les jeunes et l'ensemble des 15-64 ans s'est ainsi fortement accru. En 2009, le taux de chômage des jeunes a été supérieur de 8 points au taux de chômage de l'ensemble des actifs et il est resté proche de ce niveau en 2010 et 2011 (7,8 points) ; pour ces trois années, la probabilité d'un actif de 15 à 29 ans d'être au chômage plutôt qu'en emploi (« odds ratio ») a été plus du double de celle de l'ensemble des actifs. Auparavant, depuis 1975, l'écart des taux de chômage n'avait jamais dépassé les 7 points (5).

Contrairement au taux de chômage, la situation relative des jeunes au regard de la part de chômage est moins défavorable aujourd'hui qu'au milieu des années 1980 : la proportion de jeunes au chômage n'est que de 2,8 points supérieure à la proportion de 15-64 ans au chômage en 2001 alors que l'écart était de 3,4 points en 1984. L'allongement rapide des études a en effet beaucoup contribué à faire baisser cet indicateur pour les jeunes entre 1985 et 1995.

Des durées de chômage moins élevées pour les jeunes, des situations de « halo » du chômage plus fréquentes

Les jeunes sont en moyenne moins longtemps au chômage que les adultes. Parmi les jeunes de 15 à 29 ans au chômage en 2011, 29 % le sont depuis plus d'un an (chômeurs de longue durée), contre 43 % pour les 30-49 ans. À l'opposé, 36 % des jeunes chômeurs sont au chômage depuis moins de 3 mois, contre seulement 23 % des chômeurs âgés de 30 à 49 ans (tableau 3).

Si la durée moyenne de chômage des jeunes est très inférieure à celle des 30-49 ans, le taux de retour à l'emploi en 2011 des jeunes chômeurs de 2010 n'est que légèrement supérieur à celui

des adultes : 37 % des 15-29 ans au chômage en 2010 déclarent occuper un emploi un an après, soit seulement 1 point de plus que pour les 30-49 ans. L'écart était sensiblement plus important en 2009 ou en 2010 (environ 5 points). Les transitions de l'emploi vers le chômage restent en revanche plus importantes pour les jeunes : 9 % des 15-29 ans en emploi en 2010 se déclarent au chômage en 2011, contre 4 % des 30-49 ans.

Certaines catégories de personnes qui ne travaillent pas mais souhaiteraient travailler ne sont pas classées comme chômeurs selon les critères du BIT, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles pour travailler, soit parce qu'elles n'ont pas fait de démarches de recherche d'emploi. Ces situations forment le « halo » du chômage et touchent, en moyenne en 2011, 2,8 % des jeunes de 15 à 29 ans : elles sont plus fréquentes pour les jeunes femmes (3,2 %) que pour les jeunes hommes (2,4 %). Les jeunes appartiennent plus souvent au « halo » du chômage que l'ensemble de la population en âge de travailler (tableau 4). Comme le taux et la part de chômage, la proportion de jeunes faisant partie du « halo » du chômage a sensiblement augmenté au cours des années 2008 et 2009 (+0,6 point en deux ans) puis a légèrement baissé de la fin 2009 à la mi-2011 (-0,1 point). Elle est restée stable ensuite au 2^d semestre (2,8 % fin 2011).

14,7 % des jeunes de 15-29 ans ne sont ni en emploi, ni en formation en 2011

La Commission européenne a adopté en 2010 un nouvel indicateur concernant l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Cet indicateur mesure la part des jeunes qui ont terminé leur scolarité initiale et qui ne sont ni en emploi, ni en formation (part de NEET, encadré 1). En 2011,

(5) En 1994 et 1997, alors que le taux de chômage (10,7 %) était supérieur de plus d'un point au niveau de 2010 et 2011, l'écart entre le taux de chômage des 15-29 ans et celui de l'ensemble de la population active n'était que de 6 points et le rapport des odds-ratio était inférieur à 1,7.

Tableau 4 • Halo du chômage des jeunes de 15 à 29 ans et des 15-64 ans, selon le sexe en 2011

En % en 2011 ; évolution 2010-2011 en points

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	2011	Évolution 2010-2011	2011	Évolution 2010-2011	2011	Évolution 2010-2011
Jeunes de 15 à 29 ans						
Halo du chômage (en % de la population totale des 15-29 ans).....	2,4	0,0	3,2	0,1	2,8	0,1
Personnes de 15 à 64 ans						
Halo du chômage (en % de la population totale des 15-64 ans).....	1,7	0,0	2,5	0,1	2,1	0,0

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010 et 2011 ; calcul Dares.

Concepts : halo du chômage = personnes inactives au sens du BIT mais souhaitant travailler ; âge atteint à la date de l'enquête, données en moyenne annuelle.

Lecture : en 2011, 2,8 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont inactifs mais souhaitent travailler (+0,1 point par rapport à 2010).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

14,7 % de l'ensemble des 15-29 ans sont dans cette situation. Cette part est nettement plus faible pour les 15-19 ans (6 %), qui sont le plus souvent en formation initiale, que pour les 20-24 ans (18 %) et les 25-29 ans (20 %). Pour cette dernière tranche d'âge, l'écart entre les hommes (15 %) et les femmes (24 %) est important car les femmes sont plus souvent inactives que les hommes après la fin de leurs études, à des âges où la présence de jeunes enfants est fréquente.

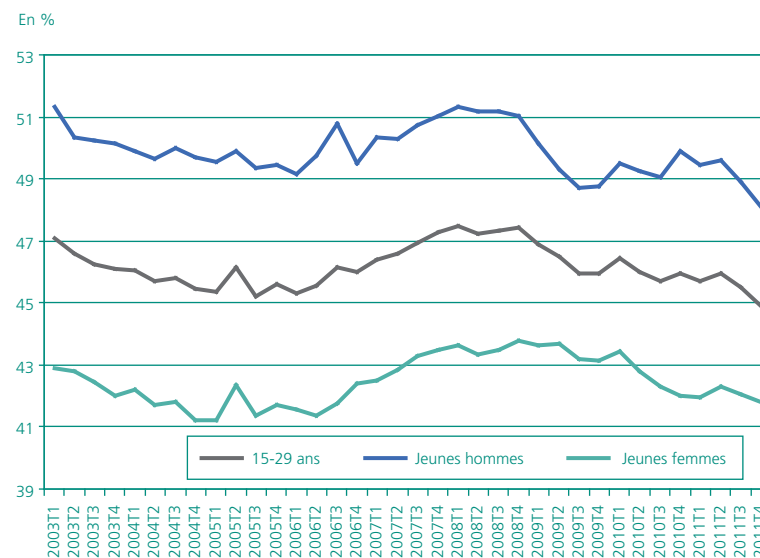
Parmi les jeunes de 15 à 29 ans faisant partie du groupe des NEET, 57 % sont au chômage au sens du BIT, tandis que 43 % sont inactifs. Hors jeunes en cours d'études initiales, 4 % des chômeurs BIT et 15 % des inactifs âgés de 15 à 29 ans ne font pas partie des NEET en 2011, car ils suivent une formation post scolaire.

La part de NEET des 15-29 ans est à un niveau intermédiaire entre la part de chômage et le taux de chômage, plus proche cependant de ce dernier indicateur. Depuis le début 2004, l'évolution de la part de NEET est synchrone avec celle du taux et de la part de chômage des jeunes : baisse de la mi-2006 à la mi-2008 (-1,1 point), hausse rapide de la mi-2008 à la fin 2009 (+2,7 points), puis baisse jusqu'à la mi-2011 (-0,6 point) et retournement à la hausse au cours du 2^e semestre 2011 (+0,3 point) (graphique 5).

Fin 2011, pour la première fois depuis début 2003, le taux d'emploi des 15-29 ans est inférieur à 45 %

Le taux d'emploi des 15-29 ans a progressé de 2,1 points du 1^{er} trimestre 2006 au 1^{er} trimestre 2008 avant de reculer de 1,5 point entre le début 2008

Graphique 7 • Taux d'emploi trimestriel des jeunes de 15 à 29 ans, par sexe



Concepts : emploi au sens du BIT mesurée en moyenne trimestrielle corrigée des variations saisonnières ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : au 4^e trimestre 2011, le taux d'emploi des jeunes âgés de 15 à 29 ans est de 44,9 %.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

et la fin 2009 avec la dégradation de la situation économique. Le taux d'emploi des 15-29 ans est ensuite resté stable entre la fin 2009 et la mi-2011, proche de 46 %, puis a reculé de 1,0 point au cours du 2^d semestre 2011 pour s'établir à 44,9 % à la fin de l'année, passant sous les 45 % pour la première fois depuis début 2003 (6) (graphique 7).

Comme lors de la période 2008-2009, la baisse du taux d'emploi au cours du 2^d semestre 2011 a été beaucoup plus forte pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes (-1,5 point contre -0,5 point).

Le sous-emploi des jeunes diminue en 2011

Parmi les personnes occupant un emploi, certaines sont en situation de sous-emploi. Il s'agit de personnes qui travaillent à temps partiel mais qui souhaiteraient travailler davantage (temps partiel « subi ») ou encore de personnes qui sont en



Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2011 ; calcul Dares.

(6) La baisse du taux d'emploi des jeunes s'est poursuivie au 1^{er} semestre 2012 (-0,3 point).

Tableau 5 • **Sous-emploi des jeunes de 15 à 29 ans et des 15-64 ans, selon le sexe, en 2011**

En % en 2011 ; évolution 2010-2011 en points

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	2011	Évolution 2010-2011	2011	Évolution 2010-2011	2011	Évolution 2010-2011
Jeunes de 15 à 29 ans						
Part du sous-emploi (en % de la population totale des 15-29 ans).....	2,2	-0,3	4,8	-0,1	3,5	-0,2
Taux de sous-emploi (en % de la population des 15-29 ans en emploi).....	4,5	-0,7	11,4	-0,2	7,7	-0,5
Dont : temps partiel subi.....	4,1	-0,1	11,3	-0,1	7,4	-0,1
chômage technique ou partiel.....	0,3	-0,6	0,2	-0,1	0,3	-0,4
Personnes de 15 à 64 ans						
Part du sous-emploi (en % de la population totale des 15-64 ans).....	1,8	-0,5	4,7	-0,5	3,3	-0,5
Taux de sous-emploi (en % de la population des 15-64 ans en emploi).....	2,6	-0,7	7,9	-0,9	5,1	-0,8
Dont : temps partiel subi.....	2,2	-0,1	7,8	-0,7	4,9	-0,4
chômage technique ou partiel.....	0,3	-0,7	0,1	-0,2	0,2	-0,5

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010 et 2011 ; calcul Dares.

Concepts : sous-emploi au sens du BIT = personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage et disponibles pour le faire et personnes au chômage technique ou partie ; âge atteint à la date de l'enquête ; données en moyenne annuelle.

Lecture : en 2011, 3,5 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont en situation de sous-emploi, soit 7,7 % de l'ensemble des actifs occupés de cette tranche d'âge (taux de sous-emploi).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

situation de chômage technique ou partiel (encadré 1). Lorsqu'ils travaillent, les jeunes sont plus souvent en situation de sous-emploi que les plus âgés. En moyenne annuelle, parmi les jeunes de 15 à 29 ans occupant un emploi, 4,5 % des hommes et 11,4 % des femmes sont en situation de sous-emploi en 2011, contre respectivement 2,6 % et 7,9 % pour l'ensemble des 15-64 ans (tableau 5).

Alors que les jeunes femmes de 15 à 29 ans en emploi travaillent moins souvent à temps partiel que l'ensemble des actives occupées (26,0 % contre 30,1 % en 2011), elles sont plus souvent à temps partiel subi (11,3 % contre 7,8 % en 2011). Par rapport à l'ensemble des actifs masculins, les jeunes hommes qui occupent un emploi travaillent plus souvent à temps partiel (9,9 % contre 6,9 % en 2011) et à temps partiel subi (4,1 % contre 2,2 % en 2011).

Pour les jeunes hommes, comme pour les jeunes femmes, la part du temps partiel subi dans l'ensemble des emplois occupés a très légèrement fléchi en 2011 (-0,1 point), après avoir augmenté de 1 point entre 2008 et 2010. Pour les jeunes femmes, la baisse est toutefois nettement plus faible que celle observée pour l'ensemble des femmes en emploi (-0,7 point). La proportion d'actifs occupés en situation de chômage technique ou partiel (7) a, pour sa part, diminué de façon importante en 2011 pour retrouver son niveau d'avant crise : 0,3 % pour les jeunes hommes et 0,2 % pour les jeunes femmes, soit respectivement -0,7 point et -0,2 point par rapport aux niveaux élevés des années 2009-2010 (1 % et 0,3 %).

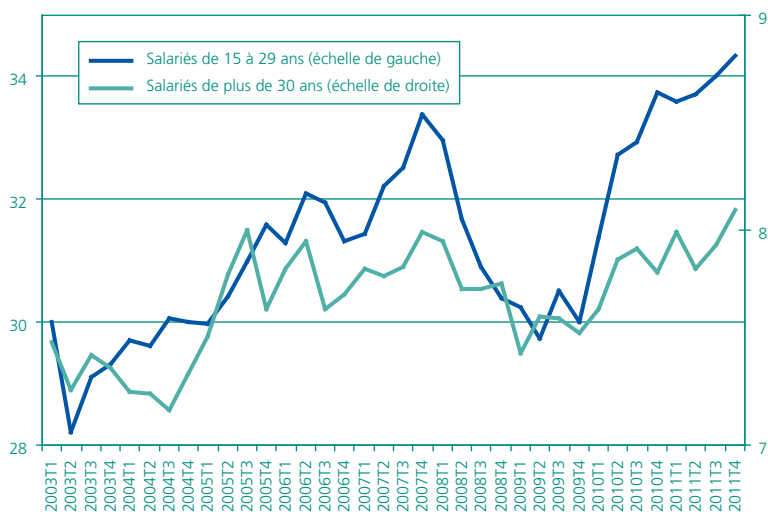
Au total, le taux de sous-emploi des jeunes hommes a baissé de 0,7 point en 2011, au même rythme que pour l'ensemble de l'emploi masculin, tandis que pour les jeunes femmes la baisse a été de 0,2 point, contre -0,7 point pour l'ensemble des femmes.

Depuis fin 2010, plus d'un tiers des jeunes salariés ont un contrat temporaire

Les jeunes occupant un emploi sont plus souvent salariés du privé ou des entreprises publiques que l'ensemble des actifs occupés (8 sur 10 entre 15 et 29 ans en 2011, contre moins de 7 sur 10 pour l'ensemble des actifs occupés) ; ils sont nettement moins souvent non-salariés (4 % contre 12 %)

Graphique 8 • **Part des emplois temporaires dans l'emploi salarié pour les jeunes et les salariés plus âgés**

En % de l'emploi salarié



Concepts : emploi salarié au sens du BIT mesuré en moyenne trimestrielle corrigée des variations saisonnières ; âge atteint à la date de l'enquête ; emploi temporaire = CDD et intérim du secteur privé et contractuel en CDD de la fonction publique, y compris les emplois aidés en CDD.

Lecture : au 4^e trimestre 2011, 34,3 % des salariés âgés de 15 à 29 ans ont un contrat temporaire.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

(7) Hors chômage technique et partiel des personnes en temps partiel subi qui sont classées dans la rubrique temps partiel subi.



Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2011 ; calcul Dares.

Tableau 6 • Statut d'emploi et type de contrat de travail, selon le sexe, en 2011

Emploi en milliers ; répartition en %

	2008	2010	2011		
	Ensemble	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Emploi des 15-29 ans	2 877	2 776	2 750	2 366	5 116
Non-salariés	3,8	4,5	5,3	3,4	4,4
Salariés du secteur privé ou des entreprises publiques	80,2	79,7	84,1	76,1	80,4
<i>Dont : interim</i>	6	5	7	5	6
<i>CDD (y compris emplois aidés en CDD)</i>	24	26	25	29	27
<i>CDI</i>	70	69	68	66	67
<i>ensemble</i>	100	100	100	100	100
Salariés de la fonction publique	16,0	15,8	10,6	20,5	15,2
fonction publique d'État	7	7	6	7	6
fonction publique territoriale	5	5	3	6	5
fonction publique hospitalière	4	4	2	7	4
<i>Dont : contractuels en CDD (y compris emplois aidés en CDD)</i>	38	40	40	40	40
<i>titulaires et contractuels en CDI</i>	62	60	60	60	60
<i>ensemble</i>	100	100	100	100	100
Ensemble	100	100	100	100	100
Emploi total	13 667	13 495	13 422	12 161	25 583
Non-salariés	10,6	11,5	15,2	7,8	11,6
Salariés du secteur privé ou des entreprises publiques	69,2	68,5	70,5	66,9	68,8
<i>Dont : interim</i>	3	3	4	2	3
<i>CDD (y compris emplois aidés en CDD)</i>	10	10	9	11	10
<i>CDI</i>	87	87	87	86	87
<i>ensemble</i>	100	100	100	100	100
Salariés de la fonction publique	20,2	20,0	14,3	25,3	19,6
Fonction publique d'État	9	9	8	10	9
Fonction publique territoriale	7	7	5	9	7
Fonction publique hospitalière	4	4	2	7	4
<i>Dont : contractuels en CDD (y compris emplois aidés en CDD)</i>	14	15	13	15	14
<i>titulaires et contractuels en CDI</i>	86	85	87	85	86
<i>ensemble</i>	100	100	100	100	100
Ensemble	100	100	100	100	100

Concepts : emploi = emploi au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête, données en moyenne annuelle, fonction publique = État + collectivités territoriales + hôpitaux publics.

Lecture : en 2011, 80,4 % des 5,1 millions de jeunes en emploi entre 15 et 29 ans sont salariés du secteur privé ou des entreprises publiques ; parmi ceux-ci, 67 % sont en CDI.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2008-2011 ; calcul Dares.

ou salariés de la fonction publique (15 % contre 20 %) (tableau 6). Les jeunes femmes, comme c'est le cas pour les plus âgées, sont relativement plus présentes que les jeunes hommes dans la fonction publique, mais moins présentes chez les non-salariés et dans le secteur privé ou les entreprises publiques.

Les contrats temporaires sont beaucoup plus fréquents pour les jeunes salariés que pour les plus anciens. En moyenne sur l'année 2011, parmi les salariés du secteur privé ou des entreprises publiques âgés de 15 à 29 ans, 33 % ont un contrat temporaire (intérim, contrat à durée déterminée), contre 13 % pour l'ensemble des salariés. Parmi les jeunes salariés de la fonction publique, 40 % sont contractuels en CDD (y compris emplois aidés en CDD), contre 14 % pour l'ensemble des salariés de la fonction publique.

La part des contrats temporaires dans l'emploi des jeunes salariés a connu des inflexions conjoncturelles plus marquées que celle des autres salariés. Après avoir augmenté d'environ 5 points entre la mi-2003 et fin 2007 (contre 0,7 point pour les salariés d'au moins 30 ans), la part des contrats

temporaires a baissé de début 2008 à fin 2009 de 3,4 points pour les jeunes, mais de seulement 0,5 point pour les plus âgés (graphique 8). En période de conjoncture défavorable, l'ajustement de l'emploi a porté en premier lieu sur les contrats flexibles, CDD et intérim, qui concernent davantage les jeunes. Entre la fin 2009 et la fin 2011, la part des contrats temporaires dans l'emploi salarié est repartie à la hausse, augmentant de 4,3 points pour les jeunes et de 0,6 point pour les plus âgés. Fin 2011, 34,3 % des salariés âgés de 15 à 29 ans ont un contrat temporaire, proportion la plus élevée depuis début 2003 et plus de 4 fois supérieure à celle des salariés de 30 ans ou plus.

Mesurées par le rapport des *odds-ratio* (8), la probabilité qu'un salarié de 15 à 29 ans soit en contrat temporaire plutôt qu'en CDI ou titulaire de la fonction publique était, fin 2007, de 5,8 fois supérieure à celle d'un salarié de 30 ans ou plus. Fin 2009, elle n'était plus que 5,3 fois supérieure. Elle s'est ensuite redressée pour atteindre 6,0 fin 2011, écart le plus élevé depuis début 2003 entre les jeunes salariés et les plus âgés.

(8) L'*odds-ratio* est ici le rapport entre la proportion de salariés ayant un contrat temporaire (*p*) et la proportion de salariés en CDI ou titulaires de la fonction publique (*1-p*). Cet indicateur permet de mieux tenir compte des différences de niveau de la part des contrats temporaires entre les 15-29 ans et les 30 ans ou plus lorsque l'on effectue des comparaisons entre ces deux groupes au fil du temps.

En 2011, avec la progression de la formation par l'alternance, le nombre d'emplois aidés occupés par des jeunes de moins de 26 ans est resté stable

Plus d'1 emploi sur 4 occupé par un jeune de moins de 26 ans bénéficie d'une aide de l'État (9) fin 2011 (25,3 %), contre environ 1 sur 30 (3,4 %) pour l'ensemble des actifs occupés (tableau 7, graphique 9). Cette part, qui dépassait 30 % de 1995 à 2000, reste proche de 25 % depuis fin 2008. Au cours de l'année 2011, le nombre d'emplois aidés occupés par des jeunes de moins de 26 ans est resté stable (665 000 en fin d'année). Compte tenu du repli de l'emploi, la proportion d'emplois aidés occupés par des jeunes de moins de 26 ans a augmenté (+0,7 point).

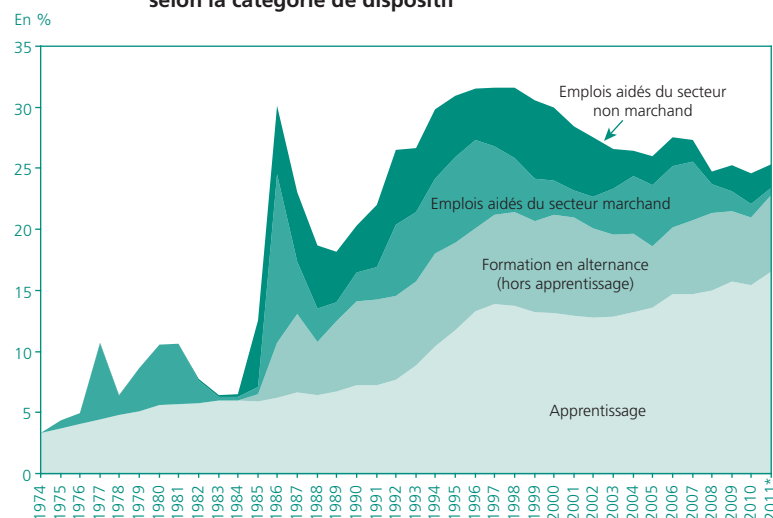
La part des contrats en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) dans les emplois aidés a augmenté tendanciellement. En 2011, cette part s'élève à 90 %, soit le taux le plus élevé depuis le milieu des années 1980. 427 000 embauches de jeunes en alternance ont été enregistrées en 2011, soit une progression de 23 000 par rapport à 2010. Au total, 599 000 jeunes de moins de 26 ans bénéficient d'une formation en alternance

fin 2011, soit 30 000 de plus que fin 2010 : 435 000 apprentis (+16 000) et 164 000 contrats de professionnalisation (+14 000).

Hors alternance, le nombre de jeunes de moins de 26 ans bénéficiaires d'un contrat aidé dans le secteur marchand, 15 000 fin 2011 contre 29 000 fin 2010, a considérablement baissé depuis 2006-2007, période pendant laquelle on en comptait environ 140 000. Le dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (Seje), qui concernait

(9) Sont prises en compte ici les aides visant spécifiquement à réduire le coût du travail des personnes embauchées, hors allègements généraux de cotisations.

Graphique 9 • Part des emplois aidés parmi les emplois occupés par des jeunes de moins de 26 ans, selon la catégorie de dispositif



(*) Chiffres provisoires.

Note de méthode : l'emploi des jeunes est mesuré comme le nombre de moins de 26 ans (âge exact) occupant un emploi, dans l'enquête Emploi (jusqu'en 2002 au mois de mars de l'année n+1 (enquête annuelle) ; depuis 2003, au 4^e trimestre de l'année en cours (enquête en continu).

Lecture : fin 2011, 22,8 % des jeunes de moins de 26 ans en emploi sont en alternance, 0,6 % occupent un emploi marchand aidé et 2,0 % un emploi non marchand aidé.

Champ : population des ménages de France métropolitaine ; hors mesures d'abattement temps partiel, Accre et insertion par l'activité économique.



Sources : Dares / mesures pour l'emploi ; Insee / enquêtes Emploi 1975-2011 ; calculs Dares.

Tableau 7 • Les jeunes de moins de 26 ans dans les mesures d'aide à l'emploi

	Nombre de jeunes en milliers au 31 décembre, part en %									
	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Alternance	442	463	579	517	549	590	599	572	569	599
Apprentissage	225	287	359	378	401	418	421	418	419	435
Contrats de qualification, d'orientation et d'adaptation...	216	176	220	64	4	0	0	0	0	0
Contrat de professionnalisation.....	0	0	0	76	145	173	179	154	150	164
Emploi marchand hors alternance	74	171	77	141	136	137	66	42	29	15
Contrat initiative emploi (CIE et CUI-CIE)	0	29	36	25	17	2	8	38	28	15
Soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (Seje)	0	0	0	116	119	135	58	4	1	0
Autres mesures	74	143	41	0	0	0	0	0	0	0
Emploi non marchand	120	123	163	66	65	51	30	56	68	51
Contrat emploi-solidarité.....	120	116	36	3	0	0	0	0	0	0
Emplois jeunes	0	0	118	16	6	1	0	0	0	0
Contrat emploi-consolidé.....	0	7	10	3	1	0	0	0	0	0
Contrat d'accompagnement dans l'emploi et CUI-CAE.....	0	0	0	42	54	46	27	53	68	51
Contrat d'avenir.....	0	0	0	1	4	4	3	3	0	0
Ensemble	636	758	820	724	750	778	696	670	666	665
Part des emplois aidés parmi les emplois occupés par des jeunes	20,3%	31,0%	30,0%	26,0%	27,6%	27,3%	24,8%	25,2%	24,6%	25,3%
Part des emplois aidés (tous publics) dans l'emploi total	3,8%	6,6%	6,5%	4,7%	4,7%	4,3%	3,7%	3,7%	3,6%	3,4%

(*) Chiffres provisoires.

Lecture : fin 2011, 665 000 jeunes de moins de 26 ans occupent un emploi aidé ; cela représente 25,3 % de l'emploi des jeunes de moins de 26 ans.

Note de méthode : l'emploi des jeunes est mesuré comme le nombre de moins de 26 ans (âge exact) occupant un emploi, dans l'enquête Emploi (annuelle de l'année n+1 jusqu'en 2002, puis dans l'enquête Emploi en continu du 4^e trimestre de l'année n depuis 2003).

Champ : population des ménages de France métropolitaine ; hors mesures d'abattement temps partiel, Accre et insertion par l'activité économique.

Sources : Dares / mesures pour l'emploi ; Insee / enquêtes Emploi 1990-2011 ; calculs Dares.

135 000 jeunes fin 2007 s'est éteint. Le nombre de jeunes en contrat initiative emploi (CUI-CIE) (10), qui avait fortement augmenté en 2009 suite au financement, dans le cadre du Plan jeunes de juin 2009, de 50 000 embauches supplémentaires (38 000 bénéficiaires fin 2009), a régressé depuis.

Dans le secteur non marchand, le nombre de jeunes de moins de 26 ans en emploi aidé avait dépassé les 150 000 à la fin des années 90, dont plus de 100 000 emplois jeunes (11), ce qui représentait alors environ 6 % de l'emploi des jeunes de moins de 26 ans. Fin 2008, il n'y en avait plus que 30 000. Entre la fin 2008 et la fin 2010, le nombre de jeunes de moins de 26 ans en contrat aidé du secteur non marchand s'est accru de 38 000, la totalité des jeunes nouvellement embauchés étant recrutés en CUI-CAE, contrat aidé qui a succédé aux CAE et contrats d'avenir. Les effectifs de jeunes en contrat aidé non marchand se sont ensuite repliés de 17 000 en 2011, pour atteindre 51 000 en fin d'année 2011.

Les jeunes sont nombreux dans les métiers peu qualifiés

Les jeunes sont très présents dans de nombreux métiers d'ouvriers non qualifiés. Dans le bâtiment (gros œuvre, travaux publics, second œuvre), la mécanique et la manutention, les jeunes de 15 à 29 ans comptent pour plus du tiers des effectifs d'ouvriers non qualifiés (tableau 8). Ce sont des métiers occupés très majoritairement par des hommes, qui recrutent beaucoup par la voie de l'apprentissage ou comptent beaucoup de jeunes intérimaires. Hormis dans la manutention, entre un quart et la moitié des salariés de moins de 30 ans sont des apprentis. En conséquence, les jeunes de 15 à 24 ans y sont très présents. Au total, 5 à 7 jeunes sur 10 sont en contrats temporaires dans ces métiers d'ouvriers non qualifiés. Les situations de sous-emploi y sont peu fréquentes : hormis dans la manutention, au maximum 4 % des jeunes sont dans cette situation.

Les jeunes de 15 à 29 ans occupent également plus du tiers des emplois dans certaines

(10) Depuis le 1^{er} janvier 2010, le contrat unique d'insertion-contrat initiative emploi (CUI-CIE) succède au CIE en France métropolitaine. Pour l'emploi non marchand, le contrat unique d'insertion-contrat d'accompagnement vers l'emploi (CUI-CAE) a succédé aux CAE et contrats d'avenir.

(11) Cet effectif ne dénombre que les personnes âgées de moins de 26 ans à la date considérée, sachant que, compte tenu de la durée de présence en emploi-jeune (jusqu'à 5 ans), une proportion significative des emplois étaient occupés par des personnes de plus de 26 ans.

Tableau 8 • Métiers comptant le plus et le moins de jeunes de 15 à 29 ans en proportion des effectifs (2009-2011)

Emploi en milliers ; parts en %

	Effectifs totaux	Part des jeunes de 15-29 ans	dont :		Évolution de 1982-1984 à 2009-2011 de la part des jeunes	Part des femmes parmi les jeunes	Part des contrats temporaires parmi les jeunes	dont :	
			15-24 ans	25-29 ans				apprentis	Part du sous-emploi parmi les jeunes
Métiers comptant le plus de jeunes en proportion de leurs effectifs									
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	131	47	39	8	-18	3	69	47	2
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	372	44	28	16	-6	64	30	6	18
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	214	42	29	13	6	1	51	24	4
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	160	42	29	13	-11	10	62	36	2
Coiffeurs, esthéticiens	231	42	25	17	-13	92	35	26	8
Vendeurs	847	40	23	17	-4	69	32	10	13
Caissiers, employés de libre service	294	39	25	14	-11	77	34	0	23
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	353	38	19	19	-17	61	68	2	24
Ouvriers non qualifiés de la manutention	336	36	22	14	-13	26	53	2	10
Cuisiniers	347	33	19	14	-7	33	34	13	10
Métiers comptant le moins de jeunes en proportion de leurs effectifs									
Cadres commerciaux et technico-commerciaux...	521	11	2	9	0	41	9	1	0
Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	214	11	3	8	-1	31	4	2	1
Assistantes maternelles	440	11	6	5	-	96	29	1	33
Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	87	11	7	10	-1	25	4	0	0
Cadres de la banque et des assurances	280	10	7	8	4	43	9	3	0
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	611	9	7	8	-1	58	11	2	1
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	452	9	7	7	-5	54	28	1	2
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	415	8	2	6	-15	67	37	2	4
Employés de maison	244	5	2	2	-16	88	23	1	39
Dirigeants d'entreprises	171	2	0	2	-2	43	7	7	4
Ensemble des métiers	25 704	20,1	8,7	11,4	-10	47	31	7	8

Concepts : emploi au sens du BIT, moyenne annuelle 2009-2011, âge atteint à la date de l'enquête, nomenclature des familles professionnelles (Fap 2009).

Lecture : en 2009-2011, 40 % des 847 000 vendeurs sont âgés de 15 à 29 ans ; cette part a baissé de 4 points par rapport à la période 1982-84.

Remarque : les Fap comptant moins de 50 000 emplois ne sont pas prises en compte pour des raisons de représentativité.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1982-1984 et 2009-2011 ; calcul Dares.

professions peu qualifiées du tertiaire dont la plupart recrutent de nombreuses jeunes femmes : employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et la restauration, coiffeurs, vendeurs, caissiers ou employés de libre service, cuisiniers. Comme pour l'ensemble des jeunes en emploi, environ 1 jeune sur 3 est en contrat temporaire dans ces métiers. Les jeunes coiffeurs ou esthéticiens sont souvent apprentis (1 jeune sur 4).

L'informatique, secteur réclamant des compétences relativement nouvelles, compte plus de 25 % de jeunes parmi les employés et opérateurs, ainsi que parmi les techniciens.

À l'opposé, les jeunes sont peu nombreux dans les métiers de cadre, où l'on accède souvent par promotion interne, les métiers de service à domicile (employées de maison, assistantes maternelles, aides à domicile et ménagères) et les dirigeants d'entreprise. Hormis pour la fonction publique et les employés de maison, la part des jeunes a cependant évolué depuis 20 ans plus favorablement dans ces métiers que pour l'emploi total.

En 2011, le taux de chômage des jeunes, comme les parts de chômage et de « NEET » sont assez proches des moyennes européennes

Les jeunes de 15 à 24 ans ont un taux d'activité plus faible en France que dans la moyenne des

pays européens, du fait d'une formation initiale assez longue et d'une faible proportion de jeunes qui travaillent pendant leurs études (formation en alternance, « petits boulots »...). Le taux d'activité des 15-24 ans en France métropolitaine est en 2011 inférieur de 7,6 points à la moyenne de l'Union à 15 pays et de 4,3 points à la moyenne de l'Union à 27 pays avec, en proportion de la population, moins d'emplois (-6,6 points par rapport à l'Union à 15, -3,7 points par rapport à l'Union à 27) et moins de chômeurs (-1,0 point par rapport à l'Union à 15, -0,6 point par rapport à l'Union à 27). Le taux de chômage, en France métropolitaine, pour cette tranche d'âge est supérieur de 1,5 point à la moyenne de l'Union à 15 et de 0,8 point à la moyenne de l'Union à 27.

Entre 25 et 29 ans, âges où peu de jeunes sont encore en formation initiale, le taux d'emploi français est en revanche supérieur de près de 4 points aux moyennes européennes, pour les hommes comme pour les femmes. Le taux de chômage des 25-29 ans en France est proche des moyennes européennes (-0,3 point par rapport à l'Union à 15, 0 point par rapport à l'Union à 27), tandis que la proportion de chômeurs est supérieure de 0,3 et 0,6 point aux moyennes européennes.

Au total, entre 15 et 29 ans, le taux d'activité en France métropolitaine est inférieur de 2,2 points à la moyenne de l'UE à 27 (57,1 %) et de 4,4 points à la moyenne de l'UE à 15 (59,3 %). Alors que le taux d'emploi des 15-29 ans est sensiblement, inférieur en France aux moyennes européennes

Tableau 9 • Indicateurs d'emploi et de chômage des jeunes dans les principaux pays industrialisés en 2011

Population en milliers ; taux et part en %

	15 à 29 ans					dont :								15-64 ans		
	Population totale	Taux d'emploi	Part de chômage	Taux de chômage	Part des NEET	15 à 24 ans				25 à 29 ans				Taux d'emploi	Part de chômage	Taux de chômage
						Taux d'emploi	Part de chômage	Taux de chômage	Part des NEET	Taux d'emploi	Part de chômage	Taux de chômage	Part des NEET			
Union européenne à 27.....	90 575	47,5	9,6	16,8	15,4	33,6	9,1	21,3	12,9	72,1	10,4	12,6	19,8	64,3	6,9	9,7
Union européenne à 15.....	69 627	49,4	9,9	16,7	15,0	36,5	9,5	20,6	12,7	72,3	10,7	12,9	19,0	65,5	7,1	9,7
<i>Dont :</i>																
France	11 257	45,5	9,3	17,0	14,5	29,9	8,5	22,1	12,0	76,0	11,0	12,6	19,4	63,9	6,5	9,3
Allemagne.....	13 944	58,3	5,0	7,8	9,7	47,9	4,5	8,6	7,5	77,4	5,8	7,0	13,7	72,5	4,6	6,0
Autriche.....	1 538	64,4	4,8	7,0	8,2	54,9	5,0	8,3	6,9	81,3	4,5	5,3	10,3	72,1	3,2	4,2
Belgique.....	2 015	43,5	6,8	13,6	13,8	26,0	6,0	18,7	11,8	76,8	8,4	9,9	17,7	61,9	4,8	7,2
Danemark.....	1 001	62,4	9,4	13,1	7,6	57,5	9,5	14,2	6,3	73,2	9,0	11,0	10,5	73,1	6,1	7,7
Espagne.....	7 792	38,4	20,7	35,0	21,1	21,9	19,0	46,4	18,5	63,1	23,3	26,9	25,0	57,7	16,1	21,8
Finlande.....	985	52,8	9,2	14,8	10,0	40,4	10,1	20,1	8,4	75,7	7,4	8,9	13,0	69,0	5,9	7,9
Grèce.....	1 806	33,6	17,8	34,6	23,2	16,3	13,0	44,4	17,4	59,8	25,1	29,6	32,0	55,6	12,1	17,9
Irlande.....	880	43,8	13,6	23,7	22,0	28,2	11,7	29,4	18,4	66,3	16,3	19,7	27,2	59,2	10,2	14,7
Italie.....	9 502	33,7	8,7	20,5	22,7	19,4	8,0	29,1	19,8	58,8	9,9	14,4	27,8	56,9	5,3	8,5
Luxembourg.....	94	42,3	4,6	9,8	6,6	20,7	4,2	16,9	4,7	79,7	5,2	6,2	9,8	64,6	3,3	4,9
Pays-Bas.....	2 998	70,3	4,9	6,5	5,5	63,5	5,3	7,6	3,8	84,2	4,0	4,6	9,1	74,9	3,5	4,4
Portugal.....	1 859	45,4	12,6	21,7	14,0	27,2	11,7	30,1	12,7	74,5	14,0	15,9	16,1	64,2	9,9	13,4
Royaume-Uni.....	12 122	57,4	10,6	15,7	15,5	46,4	12,4	21,1	14,3	77,1	7,5	8,9	17,5	69,5	6,2	8,2
Suède.....	1 835	52,5	10,6	16,7	7,8	40,5	12,0	22,9	7,5	78,1	7,4	8,6	8,4	74,1	6,2	7,7
Japon.....	19 050	54,2	4,2	7,2	-	39,1	3,4	8,0	-	80,2	5,6	6,5	-	70,3	3,5	4,8
Etats-Unis.....	59 317	55,2	9,1	14,1	-	45,5	9,5	17,3	-	72,8	8,3	10,3	-	66,0	6,6	9,1

Source : Insee, enquête Emploi 2011, estimation Dares pour la France ; Eurostat, enquêtes Forces de travail (LFS) pour l'UE27, l'UE15 et les pays de l'UE15 sauf la France ; OCDE pour le Japon et les États-Unis.

Concepts : activité au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête ; moyenne des quatre trimestres 2011.

Lecture : au Japon, 39,1 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans occupent un emploi en 2011 ; 3,4 % sont au chômage, soit 8,0 % de ceux qui sont présents sur le marché du travail (taux de chômage).

Remarque : champ France métropolitaine pour la France.

(-2 points par rapport à l'UE à 27 ; -3,9 points par rapport à l'UE à 15), le taux de chômage des 15-29 ans, comme les parts de chômage et de « NEET » sont assez proches des moyennes européennes : +0,2 point pour le taux de chômage (+0,3 point par rapport à l'UE à 15), -0,2 point pour la part de chômage (-0,5 point par rapport à l'UE à 15) et -0,9 point pour la part de « NEET » (-0,5 par rapport à l'UE à 15) (tableau 9). En moyenne, en 2011, 16,8 % des jeunes actifs de 15 à 29 ans sont au chômage dans l'UE à 27 (16,7 % dans l'UE à 15). Le chômage concerne 9,6 % des 15-29 ans (9,9 % dans l'UE à 15) tandis que 15,4 % d'entre eux ne sont ni en emploi, ni en formation (15,0 % dans l'UE à 15).

En Allemagne, en Autriche, aux Pays-Bas, au Japon et au Luxembourg, le taux de chômage des 15-29 ans est, en 2011, inférieur à 10 % et la part de chômage n'excède pas 5 %. Dans les trois premiers de ces pays, 60 à 70 % des jeunes occupent un emploi. C'est aussi le cas au Danemark, pays où la proportion de chômeurs est proche de celle de la France, tandis que le taux de chômage y est sensiblement inférieur (13 % contre 17 %) car de nombreux jeunes travaillent pendant leurs études. Dans les pays du sud de l'Europe (Espagne, Portugal, Italie, Grèce), ainsi qu'en Irlande, le taux de chômage des 15-29 ans dépasse les 20 % et, hormis l'Italie, plus de 10 % de l'ensemble des 15-29 ans sont au chômage (21 % en Espagne et 18 % en Grèce).

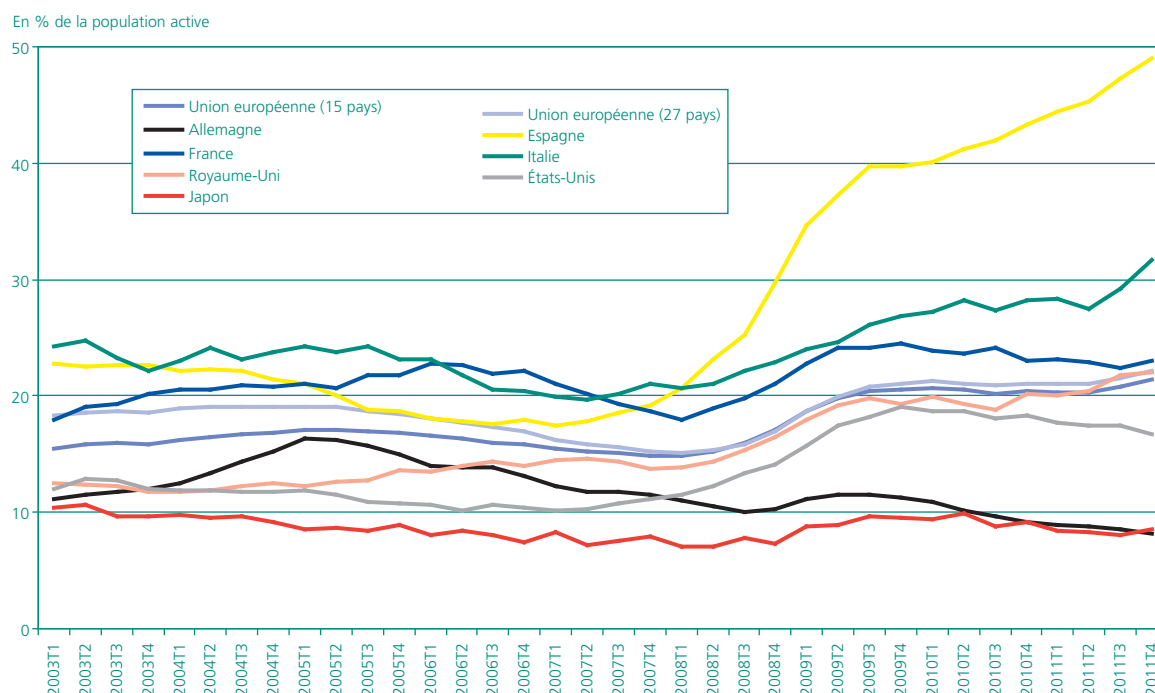
De fortes disparités d'évolution du taux de chômage des 15-24 ans en Europe depuis le début 2008

Dans l'ensemble des pays de l'Union européenne à 15, ainsi qu'aux États-Unis et au Japon, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans, comme celui de l'ensemble de la population active, a commencé à augmenter dans la période comprise entre le 4^e trimestre 2007 et le 3^e trimestre 2008. Dans la majorité de ces pays, cette hausse s'est interrompue au cours du 1^{er} semestre 2010 et le taux de chômage des jeunes a baissé jusqu'à la mi-2011, à l'exception des pays du sud de l'Europe et du Danemark. Au cours du 2^d semestre 2011, la baisse du taux de chômage des 15-24 ans s'est interrompue, sauf en Allemagne et aux États-Unis, ainsi qu'en Belgique et en Finlande. Dans les pays du sud de l'Europe (Espagne, Italie, Grèce, Portugal), la hausse a été importante, comprise entre 4 et 6 points au 2^d semestre 2011 (graphique 10).

En France (12), le taux de chômage a un peu moins augmenté depuis le début de la crise qu'en moyenne dans l'Union européenne (+5,0 points contre +7,1 points dans l'UE à 27 et +6,6 points dans l'UE à 15 entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2011). Parmi les principaux pays industrialisés, l'Espagne, la Grèce et l'Irlande ont connu les évolutions les plus défavorables, avec une hausse du taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans, respectivement de +28, +27 et +20 points entre le début 2008 et la fin 2011, date

(12) France métropolitaine et départements d'Outre mer (estimations d'Eurostat).

Graphique 10 • Évolution du taux de chômage des 15-24 ans dans les principaux pays industrialisés



Concepts : chômage au sens du BIT mesuré en moyenne trimestrielle corrigée des variations saisonnières, âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en Italie 31,7 % des jeunes actifs de 15 à 24 ans étaient au chômage au 4^e trimestre 2011.

Remarque : estimation Eurostat pour la France sur le champ France entière.



Source : Eurostat, enquêtes Forces de travail (LFS) pour l'UE27, l'UE15 et les pays européens ; OCDE pour le Japon et les États-Unis.

à laquelle 1 jeune actif de 15-24 ans sur 2 est au chômage en Espagne et en Grèce et près d'1 sur 3 en Irlande. L'Italie (+11 points) ainsi que le Portugal (+15 points) ont également subi une hausse importante du taux de chômage des jeunes : comme en Irlande, dans ces deux pays près d'1 actif de 15-24 ans sur 3 est au chômage fin 2011.

Au Royaume-Uni, le taux de chômage des 15-24 ans a augmenté plus vite qu'en France depuis le début de la crise (+8 points contre +5 points de début 2008 à fin 2011) et atteint fin 2011

un niveau proche du niveau français (23,0 % en France, contre 22,0 % au Royaume Uni). Bien qu'inférieur, le taux de chômage des 15-24 ans a augmenté aussi plus rapidement au Danemark (+7 points) qu'en France. Aux États-Unis, l'augmentation a été proche de celle de la France, tandis qu'au Japon (+2 points) et en Allemagne (-3 points) l'évolution a été plus favorable qu'en France ; c'est aussi le cas en Suède (+4 points), en Finlande (+4 points également), aux Pays-Bas (+2 points), en Belgique (+1 point) et en Autriche (+1 point).

Claude MINNI, Patrick POMMIER (Dares).

Pour en savoir plus

Aeberhardt R., Crusson L., Pommier P. (2011), « Les politiques d'accès à l'emploi des jeunes : qualifier et accompagner », *France portait social*, collection Insee Références.

COE (2011), « Diagnostic sur l'emploi des jeunes », Rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi, février.

Commission européenne, « Youth neither in employment nor education and training (Neet), presentation of data for the 27 member states » DG Employment, Social Affairs and Inclusion, INDIC/04/210111/EN.

Commission européenne (2012), « Rapport sur la jeunesse », http://ec.europa.eu/youth/news/20120910_en.htm, septembre.

Fondeur Y., Minni C. (2006), « L'emploi des jeunes au cœur des dynamiques du marché du travail », *Données Sociales*, Insee.

Jugnot S. (2012), « Le diplôme, un sésame pour l'emploi. Quels leviers pour une politique d'emploi des jeunes », in *Inégalités entre jeunes sur fond de crise*, Rapport de l'observatoire de la jeunesse 2012, Injep, La Documentation française, novembre.

Lefresne F. (2003), *Les jeunes et l'emploi*, Repères n° 365, La Découverte.

Marchand O. (2006), « Taux de chômage des jeunes, mode d'emploi », *Droit Social* n° 6, juin.

Minni C., Pommier P. (2011), « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2010 », *Dares Analyses* n° 039, mai.

Minni C. (2012), « Les disparités sur le marché du travail entre les femmes et les hommes : une analyse sur longue période », *Dares Analyses* n° 015, mars.

OCDE (2009), « Des emplois pour les jeunes : France », mai.

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2011) :

- « L'état de l'école : 30 indicateurs sur le système éducatif français », n° 21, novembre ;

- « L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche en France : 35 indicateurs », n° 5, décembre.

Insee, Dares, Depp, Céreq (2009), *Formations et emploi*, collection Insee Références, Insee.

Dares, Tableau de bord trimestriel « Activité des jeunes et politique d'emploi », www.travail-emploi.gouv.fr, rubrique Études, recherches, statistiques de la Dares > Statistiques > Emploi > L'emploi des jeunes et des seniors > Les jeunes et le marché du travail.

L'ENQUÊTE EMPLOI DE L'INSEE ET LES INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Les données de cette publication sont issues presque exclusivement de l'enquête Emploi. Cette enquête est réalisée tous les ans par l'Insee auprès des ménages « ordinaires ». Les personnes vivant en communauté (foyers, cités universitaires, hôpitaux, maisons de retraite, prisons) ne sont pas interrogées. Jusqu'en 2002, l'enquête avait lieu au cours d'un mois précis de l'année, généralement en mars, auprès d'environ 75 000 personnes de 15 ans ou plus. Depuis 2003, elle est réalisée en continu tout au long de l'année. Jusqu'en 2008, quelque 70 000 personnes âgées de 15 ans ou plus répondaient chaque trimestre et étaient interrogées 6 trimestres consécutifs. À partir de début 2009, la taille de l'échantillon a été augmentée progressivement pour aboutir à 105 000 répondants par trimestre à partir de la mi-2010.

L'enquête Emploi est la seule source statistique qui permet de déterminer la situation des individus sur le marché du travail conformément aux normes du Bureau international du travail (BIT), notamment selon leur âge. L'enquête Emploi constitue le volet français de l'enquête Forces de travail (LFS : Labour Forces Survey), coordonnée au niveau européen par Eurostat.

En 2007, plusieurs modifications méthodologiques ont été introduites et appliquées rétrospectivement à partir de 2003. D'une part, l'appréhension du chômage au sens du BIT est devenue plus restrictive, conformément à la pratique d'Eurostat et, d'autre part, la méthode de pondération des résultats bruts de l'enquête a été revue. Par ailleurs, des exploitations trimestrielles des enquêtes 2003 à 2010 sont maintenant disponibles, alors qu'auparavant seuls des résultats en moyenne annuelle étaient diffusés. Du fait de ces modifications, les résultats des années 2003 à 2011 ne sont pas comparables à ceux directement issus de l'enquête pour les années antérieures. L'Insee a toutefois procédé à des rétroprojections. Des séries annuelles longues portant sur la période de 1975 à 2011 sont ainsi disponibles par sexe et tranches d'âge quinquennales pour l'activité, l'emploi et le chômage. Ces rétroprojections ont été modifiées entre 2010 et 2011 pour passer de l'âge atteint au 31 décembre à l'âge atteint à la date de l'enquête. Ceci explique les révisions des chiffres sur les années antérieures à 2003.

L'**activité** est définie au sens du BIT : les actifs occupés regroupent toutes les personnes ayant exercé une activité rémunérée (y compris ceux qui sont en congé ou en arrêt de maladie et les militaires du contingent) au cours d'une semaine de référence, semaine précédant juste l'interrogation du ménage. Parmi les personnes qui ne sont pas comptabilisées en actifs occupés, celles qui recherchent activement un emploi et qui sont disponibles pour travailler sont comptabilisées comme chômeurs. Enfin, les personnes qui ne sont ni actives occupées ni chômeuses sont classées en inactifs.

Le **taux d'activité** (respectivement **taux d'emploi**, **part de chômage**) d'une classe d'âge est le rapport du nombre d'actifs (respectivement actifs occupés, chômeurs) de la classe d'âge à la population totale de la même classe d'âge. Le **taux d'activité** est donc la somme du taux d'emploi et de la part de chômage. Le **taux de chômage** rapporte le nombre de chômeurs au nombre d'actifs de la tranche d'âge considérée. Il diffère donc de la part de chômage.

$$\begin{aligned} \text{Taux d'activité d'une classe d'âge} &= \frac{\text{nombre d'actifs (occupés + chômeurs)}}{\text{population totale de la classe d'âge}} \times 100 \\ \text{Taux d'emploi d'une classe d'âge} &= \frac{\text{nombre d'actifs occupés}}{\text{population totale de la classe d'âge}} \times 100 \\ \text{Taux de chômage d'une classe d'âge} &= \frac{\text{nombre de chômeurs}}{\text{population d'actifs de la classe d'âge}} \times 100 \\ \text{Part de chômage d'une classe d'âge} &= \frac{\text{nombre de chômeurs}}{\text{population totale de la classe d'âge}} \times 100 \end{aligned}$$

La Commission européenne a adopté en 2010 un nouvel indicateur concernant l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Cet indicateur, dénommé « **part des NEET** » (1) dans cette publication, mesure la part des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation, que cette dernière soit initiale ou non, parmi l'ensemble des jeunes (NEET : Neither in Employment nor in Education and Training). Pour la France, cet indicateur a pu être estimé de manière homogène de 2004 à 2011 directement à partir des enquêtes Emploi. Ont été retenus comme faisant partie des NEET, les jeunes au chômage ou inactifs au sens du BIT qui ne poursuivent pas leurs études initiales et qui n'ont pas déclaré suivre à la date de l'enquête une autre formation. Les résultats de cette exploitation de l'enquête Emploi aboutissent à une part de NEET un peu supérieure au taux calculé par Eurostat pour la France en raison d'un algorithme de calcul légèrement différent : pour l'ensemble des 15-29 ans, la différence est de +0,2 à +0,3 point selon les années.

Le « **halo** » du **chômage** regroupe les personnes qui n'ont pas d'emploi, qui souhaitent travailler, mais qui ne sont pas considérées comme au chômage selon les normes du BIT, car elles ne sont pas disponibles pour travailler dans les 2 semaines ou (et) n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent.

Le **sous-emploi** au sens du BIT recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire, ainsi que les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique ou partiel). En raison des modifications introduites dans l'enquête Emploi en 2008 pour se rapprocher de la définition BIT du sous-emploi, les chiffres de 2008 à 2011 ne sont pas comparables à ceux des années antérieures.

Les **jeunes** sont définis dans cette étude comme les personnes âgées de 15 à 29 ans. L'âge mesuré est l'âge atteint à la date de l'enquête exprimé en années révolues. Ce concept d'âge, conforme à la pratique internationale, notamment à celle d'Eurostat, est également adopté par l'Insee depuis 2011 et appliqué rétrospectivement sur les années antérieures.

La **formation initiale** est la formation effectuée sans interruption de plus d'un an en écoles primaires, collèges, lycées, universités, écoles supérieures et centre de formation des apprentis.

L'identification des emplois exercés dans la fonction publique se fonde sur la méthodologie élaborée par l'Insee en collaboration avec la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP). Ces chiffres peuvent cependant différer de ceux de la DGAFP publiés dans le rapport annuel sur l'état de la fonction publique (« Faits et chiffres 2010-2011 ») pour deux raisons : le champ est différent (hors emplois aidés pour la DGAFP), ainsi que la date d'observation (moyenne annuelle 2011 dans cette publication, données de fin 2009 dans le rapport annuel sur l'état de la fonction publique).

Les données ne concernent que la France métropolitaine.

(1) Eurostat a appelé cet indicateur « taux de NEET », mais le terme de « part de NEET » apparaît plus cohérent avec la dénomination des indicateurs de chômage puisque le nombre de jeunes en Neet est rapporté, comme pour la part de chômage, à la population totale de la classe d'âge considérée.

DURÉE DES ÉTUDES ET INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

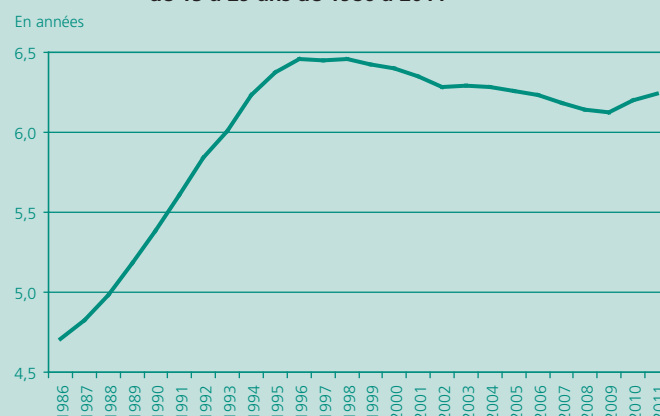
Une reprise modérée de l'allongement des études aux rentrées scolaires 2009 et 2010

La France a connu une hausse importante du niveau de formation de sa population depuis la seconde guerre mondiale. De l'après-guerre à 1985, le rythme de cette progression avait été régulier [1]. La part des individus ayant un baccalauréat était passée de 5 % pour les générations nées à la fin des années 1920 à environ 30 % pour celles nées dans la seconde moitié des années 1960, soit +25 points en 40 ans. La hausse du niveau de formation s'est ensuite accélérée de 1986 (année scolaire 1985/1986) à 1996 : la part des bacheliers s'est accrue de 30 points en 10 ans (60 % pour la session 1996) et l'espérance de scolarisation (1) entre 15 et 29 ans est passée de 4,71 à 6,46 années, soit un allongement de la durée des études de 2 mois chaque année en moyenne (graphique A) [2].

À partir du milieu des années 90, l'espérance de scolarisation entre 15 et 29 ans a légèrement baissé, pour s'établir à 6,12 années en 2009, soit 1 mois de moins tous les 3 ans en moyenne de 1996 à 2009. Cette baisse est imputable au secondaire, dans lequel les redoublements ont diminué : la part des redoublants en seconde, première et terminale (respectivement 9,5 %, 5,6 % et 8,3 % en 2011) a ainsi baissé de respectivement 12, 7 et 9 points entre 1995 et 2009 ([3], page 104). Dans le supérieur, la durée des études est restée stable, ce qui explique que sur cette période, le niveau de formation des sortants du système éducatif se soit stabilisé malgré la réduction de la durée totale des études [4].

Bien que la baisse des redoublements dans le second cycle général et technologique du secondaire se soit poursuivie de 2009 à 2011, la durée des études est repartie à la hausse en 2010 et 2011. En 2011, l'espérance de scolarisation entre 15 et 29 ans s'établit ainsi à 6,24 années, soit 1 mois et demi de plus qu'en 2009. Cette hausse n'a concerné que l'enseignement supérieur car, dans le secondaire, la durée des études est restée stable de 2009 à 2011.

Graphique A • **Espérance de scolarisation de 15 à 29 ans de 1986 à 2011**



Lecture : un jeune qui connaîtrait les conditions de scolarisation de 2011 (taux de scolarité à chaque âge de l'année scolaire 2010-2011), passerait en moyenne 6,24 années d'études scolaires ou universitaires (y compris apprentissage) entre 15 et 29 ans (espérance de scolarisation).

Champ : France métropolitaine.

Source : Depp, ministère de l'éducation nationale.

(1) Somme des taux de scolarité à chaque âge entre 15 et 29 ans (15 ans, 16 ans, ... 29 ans) constatés lors de l'année scolaire considérée.



L'évolution de la durée des études : des déterminants multiples

Les déterminants des variations de la durée des études sont à rechercher dans les politiques éducatives, les évolutions structurelles des caractéristiques de la demande de travail, le comportement des jeunes et de leurs familles face à ces évolutions, ainsi que la conjoncture économique générale et plus particulièrement celle du marché du travail. L'impact de la conjoncture sur la durée des études est *a priori* ambigu. Une dégradation de la situation conjoncturelle peut pousser les jeunes à poursuivre davantage leurs études compte tenu des difficultés croissantes à trouver un emploi et cela d'autant plus que le diplôme apparaît alors comme un rempart solide contre le chômage. Mais dans ces périodes, des difficultés financières peuvent empêcher certaines familles de financer les études de leurs enfants. Par ailleurs, certains jeunes (ou leurs familles) peuvent aussi penser que la situation économique va continuer à se dégrader, ce qui peut les inciter à interrompre plus précocement des études en cas d'opportunité d'emploi.

L'allongement des études depuis l'après seconde guerre mondiale jusqu'au milieu des années 1990 a été le fruit de la politique éducative menée jusqu'aux années 1980, laquelle a élargi considérablement l'offre éducative : prolongation de 14 à 16 ans de la scolarité obligatoire pour les enfants nés à partir de 1953 (votée en 1959), création du baccalauréat technologique (en 1965), création des instituts universitaires de technologie (en 1966), création des brevets d'études professionnelles (en 1967), création du baccalauréat professionnel et annonce de l'objectif de 80 % d'accès au baccalauréat (en 1985), possibilité de préparer tous les diplômes techniques et professionnels par la voie de l'apprentissage (en 1987). Dans la seconde moitié des années 80, les orientations vers l'enseignement général et technologique, qui conduisent à des études plus longues en moyenne que la voie professionnelle, se sont accrues. Par ailleurs, la création du baccalauréat professionnel, dont les premiers diplômés ont été délivrés en 1987, a permis aux titulaires d'un CAP ou d'un BEP de poursuivre leurs études 2 ans, puis de continuer éventuellement ensuite leurs études dans l'enseignement supérieur après avoir obtenu leur baccalauréat professionnel (en 1996, 10 % d'une génération obtenait ce diplôme et près d'un quart des titulaires poursuivaient leurs études dans l'enseignement supérieur). Ces 2 phénomènes ont contribué à accentuer la progression de la durée des études à partir de 1985.

Le développement de l'offre éducative s'est inscrite dans un contexte de hausse de la demande de qualification des travailleurs. De 1986 à 1996, la part des professions supérieures ou intermédiaires salariées dans l'emploi total est passée de 30 % à 34 %, tandis que la part des emplois non qualifiés d'employés ou d'ouvriers, a diminué (20 % en 1996, soit -2 points en 10 ans). Par ailleurs, la forte progression de la durée des études durant les années 1986-1996 s'est effectuée à un rythme assez constant, ne semblant affecté ni par la reprise économique de la fin des années 80, ni par la crise de 1992-1993.

Au regard de l'évolution de la demande de travail et de la conjoncture du marché du travail, l'arrêt de l'allongement des études à la rentrée scolaire 1996/1997 peut sembler paradoxal. Même si la proportion d'emplois non qualifiés s'est stabilisée, la part des emplois les plus qualifiés a continué de progresser au même rythme (+5 points pour les professions supérieures ou intermédiaires entre 1996 et 2006). D'autre part, cette rupture a précédé le retournement conjoncturel favorable du printemps 1997. Cette évolution semble principalement trouver son origine dans le retournement à la baisse des vœux

d'orientation des familles pour les secondes générales et technologiques, au début des années 90 [5]. Alors que la proportion d'élèves passant en seconde générale ou technologique en fin de troisième générale avait augmenté de 10 points entre 1986 et 1992 (64 % en 1992 et 1993 en France métropolitaine), cette proportion a baissé sensiblement de 1994 à 1998 (-4 points en cinq ans). Les vœux se sont orientés davantage vers les centres de formation d'apprentis et les lycées agricoles (+ 4 points), l'orientation en lycée professionnel étant restée relativement stable. Pour les jeunes qui passent dans la voie générale ou technologique après la classe de troisième, les études sont plus longues en moyenne que pour ceux qui passent dans la voie professionnelle, en raison des sorties de scolarité après un CAP ou BEP, de moindres poursuites d'études mais aussi des études moins longues dans le supérieur des bacheliers professionnels. Ces modifications de l'orientation en fin de troisième ont un impact sur la durée des études avec 3 années de décalage, car ceux entrés dans la voie professionnelle ont alors passé le CAP ou le BEP, tandis que ceux entrés dans la voie générale ou technologique entrent normalement en terminale. Ainsi, la durée des études a cessé de s'allonger à la rentrée scolaire 1996/1997, 3 ans après le retournement à la baisse des orientations vers la voie générale ou technologique.

Depuis 1997, les phases de conjoncture favorables du marché du travail semblent correspondre plutôt à des périodes de légère baisse de la durée des études, tandis qu'en période d'augmentation du chômage, la durée des études a tendance à se stabiliser ou à s'allonger. Ainsi, de 1998 à 2002 (de l'année scolaire 1997/1998 à l'année scolaire 2001/2002), la durée des études a baissé de 0,18 année tandis que le taux de chômage reculait de 3 points du 3^e trimestre 1997 au 3^e trimestre 2001 ; de même, de 2006 à 2009, la durée des études a baissé de 0,11 année alors que le taux de chômage baissait de 1,6 point entre le 3^e trimestre 2005 et le 3^e trimestre 2008. À l'inverse, de 2009 à 2011, la durée des études s'est accrue de 0,12 année alors que le taux de chômage augmentait de 1,9 point entre la rentrée 2008 et la rentrée 2010 (2). Les jeunes auraient donc tendance à prolonger davantage leurs études lorsque la conjoncture du marché du travail se dégrade. L'analyse des sorties du système éducatif de 1983 à 2009 confirme le sens de ce lien avec le cycle économique, même si l'effet des fluctuations conjoncturelles du marché du travail sur la décision de poursuite d'études reste d'une ampleur très limitée [6].

Au-delà du contexte conjoncturel, les évolutions internes du système éducatif ont pu aussi contribuer au retournement à la hausse de la durée des études en 2010. Ainsi, la mise en place pour la première fois d'épreuves de rattrapage au baccalauréat professionnel en juin 2009 a entraîné une hausse du nombre de bacheliers professionnels cette année là, avec un effet d'allongement de la durée des études dans le supérieur en 2010 et 2011. D'autre part, la voie professionnelle a été réformée à compter de l'année scolaire 2007/2008 avec la mise en place progressive d'un parcours en 3 ans pour préparer directement le baccalauréat professionnel (contre un parcours de 4 ans avec le BEP comme diplôme intermédiaire) afin de permettre davantage de poursuivre d'études en BTS. Cela a contribué, en 2011, à réduire la durée de scolarité dans le secondaire et à accroître la durée de scolarité dans le supérieur. Cependant, la proportion d'élèves passant en seconde générale ou technologique en fin de troisième, qui avait peu varié entre 2000 et 2006, est en hausse depuis 2007, ce qui a contribué à augmenter la durée des études dans le secondaire en fin de période. Au total celle-ci s'est stabilisée en 2010 et 2011.

Durée des études et taux d'activité

La durée des études a un impact sur la présence des jeunes sur le marché du travail et leur insertion après la fin des études car son évolution modifie le nombre de jeunes actifs ainsi que leur niveau moyen de diplôme [7].

L'allongement des études a pour conséquence une rétention des jeunes dans le système éducatif. Ainsi lorsque les études s'allongent de 2 mois chaque année, comme cela était le cas en moyenne entre 1986 et 1996, c'est près de 20 % de jeunes de moins qui terminent leurs études chaque année par rapport à une durée des études stable.

La variation de la durée des études a un impact quasi-mécanique sur le taux d'activité des jeunes car, pour les jeunes en cours d'études, le taux d'activité est à tout âge très inférieur à celui observé une fois les études achevées. Entre 16 et 29 ans, l'écart de taux d'activité entre les jeunes en cours de formation initiale et ceux qui l'ont terminée varie selon l'âge, d'un minimum de 25 points (à 28 ans) à un maximum de 64 points (à 21 ans). Les variations de la durée des études (graphique A) et du taux d'activité des jeunes de 15 à 29 ans (graphique 1) sont de fait très corrélées. De 1986 à 1996, la durée des études a ainsi augmenté de 1,7 année tandis que le taux d'activité des 15-29 ans a baissé de 8 points. Entre 1998 et 2009, la durée des études a baissé de 0,34 année et le taux d'activité a été alors orienté à la hausse (+2 points). Enfin, le taux d'activité des jeunes a baissé de 1,0 point entre mi-2009 et mi-2011 alors que la durée des études repartait à la hausse (+0,14 année en deux ans).

Avec des sortants du système éducatif en moins grand nombre à se présenter sur le marché du travail et un niveau de formation qui s'accroît par rapport aux générations plus anciennes, la période d'allongement rapide des études de 1986 à 1996 a été plutôt favorable à l'insertion des jeunes comparativement aux années 1997-2011 pendant lesquelles les variations de la durée des études ont été de faible ampleur. Cet effet est cependant secondaire sur le taux de chômage des jeunes par rapport à celui de la conjoncture générale du marché du travail. Ainsi, entre 1990 et 1994, le taux de chômage des 15-29 ans s'est accru de 4,5 points dans un contexte de hausse de 2,7 points du taux de chômage global (graphique 4) alors même que la durée des études s'allongeait à un rythme rapide. Inversement, de début 2006 à début 2008, le taux de chômage général a baissé de 2 points et, bien que la durée des études ait été stable, le taux de chômage des jeunes a reculé de 2,8 points.

[1] Estrade M.-A., Minni C. (1996), « La hausse du niveau de formation : la durée des études a doublé en 50 ans », *Insee Première* n° 488, septembre.

[2] Durier S. (2004), « La scolarisation des jeunes de 15 à 29 ans : regard sur la période 1985-2001 », *Note d'information DEP*, Ministère de la jeunesse, de l'éducation et de la recherche.

[3] Repères et références statistiques, Édition 2012, ministère de l'éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/cid57096/reperes-et-references-statistiques.html>

[4] Minni C., Poulet P. (2001), « L'évolution récente des scolarités et de l'insertion professionnelle (1998-2000) : 1 - Les scolarités », *Note d'information* n°28, DPD ministère de l'éducation nationale, juin.

[5] Gaini M., Leduc A., Vicard A. (2012), « School as a shelter ? School leaving-age and the business cycle in France », *Document de travail Insee*, mai.

[6] Poulet P. (1996), « Allongement de la scolarisation et insertion des jeunes : une liaison délicate », *Économie et statistique* n°300, Insee.

(2) Sur l'ensemble des années 1996-2011, le coefficient de corrélation entre la durée des études et le taux de chômage général mesuré à la rentrée scolaire est de 0,76.